Numéro 7 - Fév 2015

La vie de nos rivières

Bassin Versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy

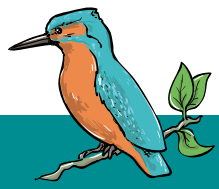

Edito

L'année 2014 a vu la réalisation de nombreuses actions en faveur de nos cours d'eau foréziens. Portées par le SYMILAV, les communes, les communautés de communes et d'agglomération, les nombreuses actions mises en œuvre permettent aujourd'hui de maintenir et / ou d'améliorer la qualité écologique des eaux en développant la concertation et la communication au-delà des réalisations. Que ce soit en matière de réduction des pollutions d'origine domestique, de réduction des pollutions diffuses (agriculture et communes), de fonctionnement des cours d'eau, de mise en valeur paysagère et de conservation des habitats écologiques, les investissements auront été importants, fortement soutenus par les partenaires du Contrat Rivière-Natura 2000 : Europe, Etat, Région, Département et Agence de l'Eau Loire Bretagne. Le programme d'actions inscrit au contrat est ambitieux et n'a pas été remis en cause suite aux élections municipales de 2014, bien au contraire.

L'équipe du SYMILAV travaille au mieux pour rendre efficace, visible et lisible le travail réalisé tout au long de l'année pour les collectivités membres de notre syndicat. En 2015 de nouvelles actions vont être mises en place, dans la continuité de celles engagées depuis la signature du Contrat Rivière-Natura 2000 signé en janvier 2012. Un programme important de restauration et d'entretien de la ripisylve (forêt bordant les cours d'eau) est programmé cette année avec près de 32 km de cours d'eau qui bénéficieront d'une intervention de l'équipe rivière du syndicat. Un nouveau projet agro-environnemental va voir le jour en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Loire-Forez et le Syndicat Mixte des Pays du Forez, au bénéfice de la profession agricole et de la qualité de l'eau. Le réseau de tables d'interprétation des paysages et de pupitres d'interprétation sera également complété par du nouveau mobilier afin de couvrir davantage le bassin versant et renforcer l'existant.

Enfin, arrivant à mi-parcours du contrat, nous réaliserons un bilan mi-étape afin d'être en capacité de réajuster si nécessaire la programmation pour les années à venir.

Une nouvelle équipe d'élus forme le bureau du syndicat. Composé d'anciens et de nouveaux élus, le bureau syndical comporte douze membres, représentants les trois bassins versant du territoire : Anzon, Lignon et Vizézy.

Bonne lecture.

M. Henri MEUNIER, Président du Symilav

Le bureau du Symilav

Henri MEUNIER
Président

Julien DUCHÉ
Vice-président

Yves BARJAT
Vice-président

Robert CHAPOT

Marius DAVAL

André DERORY

Adeline ÉLICOT

Bernard GIRARD

Valéry GOUTTEFARDE

Jean-Pierre JAVELLE

Thierry LEMAITRE

Matthieu MOURAGNE

Sommaire

Edito p1
Bureau du Symilav P1
Le Contrat Rivière-Natura 2000 en actions.....
- Travaux réalisés depuis 2012 au Pays de Solore p2-3
- Point de vue d'Yves BARJAT (vice-président du SYMILAV).....p3
- Le petit Lignon à Noirétable.....p4
- Entretien de ripisylve entre Savigneux et Mornand en Forez p4
- Inventaire des odonates (libellules) p4
- Point de vue de Julien DUCHÉ (vice-président du SYMILAV).....p5

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) p5
Vivre et gérer la rivière en ville - Montbrison p6
Programmation 2015 .....p7
La vie du SYMILAV p8

Le contrat Rivière-Natura 2000 en actions

Retours sur les travaux réalisés depuis 2012 au Pays de Solore.

Tressage génie végétal de stabilisation

Traitement de la renouée du Japon par fauchage

Restauration de la ripisylve

Entretien de végétation et de berges

Pêches électriques réalisées dans le cadre de l'étude génétique sur les populations de truites. Action conduite par la fédération de pêche de la Loire.

Travaux post crue d'août 2013

Passes à poissons

Essai de semi de prairie sous couvert de triticale

Travaux de restauration et stabilisation de berges

Stabilisation de berges

Yves BARJAT
Vice-président

Depuis la création du Syndicat de Rivière, j'ai remarqué en tant qu'élu que de gros travaux de restauration, de stabilisation et d'entretien des berges ont été réalisés sur l'ensemble du territoire du Haut-Forez et plus précisément sur la commune de Saint Laurent Rochefort.

Je pense notamment aux travaux post crue d'août 2013 à St Jean La-Vêtre et Saint Laurent Rochefort rapidement effectués, efficaces et pourtant non programmés à l'avance.

J'ai constaté également un gros effort de nettoyage des bords de rivières sur les communes de Saint Thurin et Saint Laurent par l'abattage des arbres encombrants, de plusieurs peupliers et la création d'une passe à poissons. Un autre système de franchissement piscicole sur la commune est actuellement en attente de validation.

Il y a une volonté évidente d'améliorer, de développer et de maintenir toutes pratiques favorables à la biodiversité, à la qualité de l'eau et des sols. Dans le souci permanent de limiter les inondations par l'entretien constant des berges en perpétuel mouvement et pour faire face à des crues de plus en plus importantes, la mission du syndicat est prépondérante.

Devant tous ces efforts, je félicite l'ensemble de l'équipe du Syndicat de Rivières pour son implication et son investissement sur notre territoire.

Yves BARJAT,
élu de Saint Laurent Rochefort,
Vice-président du SYMILAV

SYMILAV – Syndicat mixte du bassin versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy 3

Le contrat Rivière-Natura 2000 en action

Le petit Lignon à Noirétable

Avec une grosse valeur patrimoniale et écologique, le petit Lignon a bénéficié d'un contrat Natura 2000 ; dispositif entièrement financé par des fonds de l'État et des fonds européens pour un montant de 27 000,00 € et une cinquantaine de jours de travail de l'équipe rivière. L'opération a consisté d'une part à mettre en défend le cours d'eau (pose de clôtures) sur un linéaire de 2300 m et d'autre part à aménager 15 points d'abreuvement et 5 passages à gué. Cette action a été réalisée en concertation avec les agriculteurs et est également associée à la mise en place de mesures agro-environnementales. Ce projet bénéficie donc en premier lieu au cours d'eau (amélioration de la qualité, préservation des habitats) et constitue une plus-value économique à l'échelle du territoire par le travail réalisé par des entreprises locales. La contrepartie financière accordée aux exploitants agricoles pour l'adaptation de leurs pratiques permet d'améliorer la qualité de l'eau.

Entretien de ripisylve entre Savigneux et Mornand en Forez.

L'entretien des bords de cours d'eau, et particulièrement de la ripisylve est une des missions importante dévouée au syndicat. En 2014, un tronçon important du Vizézy (4,2 km de berges) a bénéficié du travail de l'équipe rivière (élagage, abattage, démontages d'embâcles, évacuation de déchets) entre le hameau de Bullieux à Savigneux et le pont de Champs à Mornand en Forez. Ces travaux sont subventionnés à 61 % par le Conseil Général de la Loire et la Région Rhône-Alpes.

Inventaire des odonates (libellules)

Mieux connaître l'état de conservation de la Faune inféodée au cours d'eau, permet ensuite de mieux adapter nos stratégies de gestion des cours d'eau. Un inventaire des espèces d'odonates a été réalisé entre 2013 et 2014 par la FRAPNA Loire. Cette étude a révélé la présence de 35 espèces différentes, dont 10 considérées comme patrimoniale. Ces dix espèces sont inscrites en liste rouge du fait de leur rareté ou de leur vulnérabilité. Parmi elles, la Cordulie à Corps fin est placée sous statut de protection (réglementée). Cette espèce n'est connue pour l'instant dans notre département que sur les gorges de la Loire et le Lignon.

Corduégastre annelé
(Crédit photo FRAPNA Loire)

Numéro 7 - Fév 2015
La vie de nos rivières
Bassin Versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy

Interview Julien DUCHÉ

Julien DUCHÉ
Vice-président

Depuis sa création en 1999, le SYMILAV a réalisé de multiples actions dans divers domaines tels que l'amélioration de la qualité de l'eau de nos rivières, la bonne gestion des produits phytosanitaires, le bon fonctionnement de nos stations d'épuration, la gestion des ressources en eau potable etc... Localement à Poncins, nous avons bénéficié de ces actions pour nos 2 rivières (Lignon et Vizézy) et pour notre nouvelle station d'épuration.

Plus récemment s'est ajoutée la compétence « assainissement non collectif ». C'est une action qui vise à améliorer le fonctionnement des « fosses septiques » en assurant des rejets peu polluants dans le milieu naturel. C'est une opération comparable aux stations d'épuration, dont le rendement s'est nettement amélioré ces dernières années. C'est une obligation pour le respect de notre environnement.

Julien DUCHÉ,
Maire de Poncins - Vice-président du SYMILAV

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Contrôles de bon fonctionnement

Les deux techniciens du SPANC Lignon du Forez ont poursuivi leur mission de **contrôle de bon fonctionnement** pendant l'année 2014. C'est ainsi près de 900 contrôles qui ont été réalisés, dont le principe est de vérifier l'état de l'installation des systèmes d'assainissement individuel. Environ 50 nouvelles installations ont également été contrôlées.

84 dossiers de réhabilitation soutenus financièrement

Grâce aux subventions de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, 84 installations ont été réhabilitées sur la tranche 2014. A raison d'une moyenne de 4 000 € d'aides financières, c'est donc 336 000 € de soutien qui ont été apportés sur le territoire des 4 Communautés de Communes couvertes par le SPANC : Communauté de Communes de Feurs en Forez, Communauté de Communes du Pays d'Astrée, Communauté de Communes des Montagnes du Haut Forez, Communauté de Communes du Pays d'Urfé

Des nouveaux dossiers de subventions pourront être déposés en 2015.

Mode d'emploi SPANC Lignon du Forez pour les installations à créer dans le cadre de construction neuve ou de réhabilitation :

- Lorsque la personne démarche la mairie pour obtenir le dossier à remplir pour sa demande de permis de construire ou de déclaration de travaux, la mairie transmet un formulaire. La personne est chargée de le remplir en même temps que son dossier, les techniciens demeurant à disposition pour toute aide nécessaire à cela.
- Le service instructeur de la demande fait parvenir le formulaire au SPANC qui formule un avis technique sur le projet. Cet avis est envoyé au pétitionnaire, au maire et au service instructeur. Le maire de la commune peut ainsi compléter son avis sur la base technique de l'avis du SPANC.

Vivre et gérer la rivière en ville - Montbrison

La mise en place de la passe à poissons du pont Saint-Jean a permis de restaurer la libre circulation des espèces aquatiques, depuis l'aval à Savigneux jusqu'au seuil du quai des eaux minérales.

Les cours d'eau constituent des corridors biologiques par lesquels de nombreuses espèces circulent, qu'elles soient terrestres ou aquatiques. Associés à la végétation qui les bordent, ils forment les trames vertes et bleues.

La particularité du Vizézy dans sa traversée de Montbrison est qu'il est amputé de sa trame verte sur plusieurs centaines de mètres.

Cette absence de végétation rivulaire entraîne un déséquilibre tant dans le fonctionnement du cours d'eau, que dans son rôle de corridor écologique.

Il est par conséquent nécessaire de s'appuyer sur la dynamique naturelle du cours d'eau qui vise à rétablir l'équilibre. Les végétaux pionniers se développent et constituent des habitats précaires qu'il convient de préserver.

Une gestion appropriée au contexte urbain

Compte-tenu de l'emprise urbaine sur le cours d'eau, le syndicat de rivière adapte sa gestion pour **favoriser la végétation.** Aussi il est nécessaire de maintenir la végétation sans compromettre la pérennité des ouvrages d'art, de façon à conserver le peu d'habitats présents dans le cours d'eau. C'est notamment le cas des algues, herbiers aquatiques et arbustes présents.

Un parcours No-Kill en ville

Pêcher sans tuer et en relâchant le poisson après la prise est un concept qui se développe de plus en plus, notamment pour les pêcheurs de truites.

Un parcours vient d'être mis en place au cœur de Montbrison. Ce projet est issu d'une collaboration entre l'association «la gaule montbrisonnaise» et la municipalité, auquels ont été associés les propriétaires riverains.

Numéro 7 - Fév 2015
La vie de nos rivières
Bassin Versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy

Programmation 2015

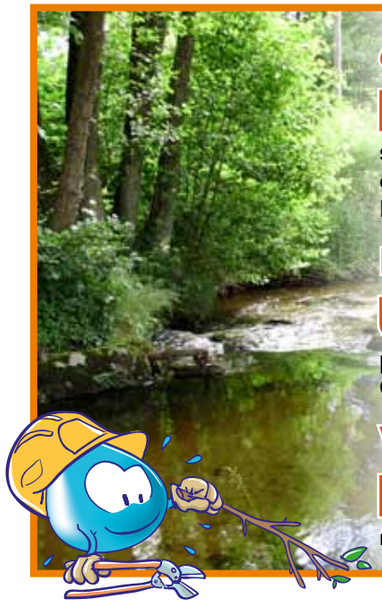

64 km de berges en restauration

L'équipe technique a finalisé le programme de restauration pour 2015 et c'est un peu plus de 64 km de berges qui seront ciblées pour le travail de l'équipe rivière du syndicat. Plusieurs petits cours d'eau du piémont et de plaine seront concernés par ces travaux et l'on peut citer le Moingt, Le Cotayet, le Curtieux, le Ruillat, le Pralong, La Madeleine, le Féline, et le Lignon amont pour les principaux.

Franchissement Piscicole

Un dossier est en cours d'instruction auprès des services de l'Etat et sa mise en oeuvre devrait intervenir en 2015. Il s'agit de l'aménagement du franchissement piscicole au niveau des seuils de Duts et Rivier sur l'Anzon à proximité du hameau de Collet à Saint Laurent Rochefort.

Valorisation des paysages et des milieux aquatiques

Plusieurs tables d'interprétation des paysages et des pupitres d'interprétations seront réalisés et installés cette année, en complément du mobilier déjà existant et mis en oeuvre lors du précédent contrat de rivières.

Les journées du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy

Pour la deuxième fois depuis la signature du Contrat Rivière-Natura 2000, le SYMILAV organisera des journées thématiques, afin d'une part de rencontrer les citoyens sensibles à la gestion des cours d'eau, et d'autre part pour favoriser les échanges entre élus, entre propriétaires riverains et entre professionnels de la gestion des milieux aquatiques.

Poursuite d'acquisition de connaissances sur l'état écologique de nos cours d'eau

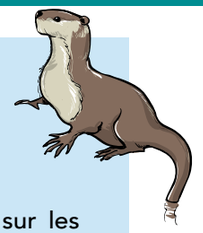

A la suite des études réalisées sur les chauves-souris et les odonates (libellules) en complément de la surveillance des cours d'eau, un travail d'acquisition de connaissances complémentaires sur la loutre et le castor sera réalisé, notamment en partenariat avec un groupe de jeunes du Pays d'Astrée. Mieux connaître l'état écologique de nos cours d'eau en utilisant des indicateurs liés à la présence d'espèces contribue au ciblage des actions permettant de maintenir et ou de restaurer la qualité de l'eau.

Un bilan à mi-parcours

Quatre ans après la signature et le démarrage du nouveau Contrat Rivière-Natura 2000, un travail d'évaluation sera réalisé afin d'envisager les éventuelles réorientations à mettre en oeuvre pour les années à venir en lien avec l'atteinte du bon état écologique des eaux fixé par la directive européenne sur l'eau (DCE).

Accompagnement des communes et des intercommunalités

La mission d'appui et d'accompagnement des communes et des intercommunalités constitue une mission importante du SYMILAV. Celle-ci sera maintenue, particulièrement en lien avec la réforme territoriale et l'adaptation des structures au regard de la nouvelle loi sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des innondations.

La vie du SYMILAV

Une équipe en rythme de croisière

Directeur de publication : Henri MEUNIER.
Conception/création : Fred MARTEIL
SYMILAV, square Savignano 42600 SAVIGNEUX
Téléphone : 04 77 58 03 71

Xavier de VILLELE
Directeur
Chargé de missions

Cellule technique Rivière-Natura 2000

Fred MARTEIL
Animateur Natura 2000

Cédric TAVAUD
Technicien de rivières

Franck BOUCHARAT
Technicien de rivières

Cellule administrative

Marie-Christine DESCOMBES
Appui administratif
Rivière et Natura 2000

Sylvie BEAL
Appui administratif
SPANC / Rivière
et Natura 2000

Cellule SPANC

Michel LORON
Technicien SPANC
Secteur Montagnes du Haut-Forez et Pays d'Urfé

Romain PIPIER
Technicien SPANC
Secteur Pays d'Astrée et Feurs en Forez

L'équipe Rivière

Christophe RIGODIAT
Chef d'équipe

Alain BUTIN
Chef Adjoint

L'équipe rivière est composée d'un chef d'équipe et d'un chef d'équipe adjoint, qui encadrent 6 agents techniques pour mettre en œuvre les différents chantiers réalisés par le syndicat.

Elle fonctionne sous la forme d'un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) ; les agents sont donc recrutés en contrat aidés pour des périodes à durées déterminées, renouvelables en fonction des critères retenus par les partenaires institutionnels de l'insertion.

www.lignonduforez.fr

2014 ! en images !

Nouvelle assemblée au Symilav
Essai de matériel agricole à Chalmazel
Aménagement du ruisseau de Combes
Aménagement du ruisseau de Combes
Démonstration de matériel alternatif pour les communes
Restauration sur l'Anzon
Renaturation du Rivet à Noirétable
Dernier conseil syndical pour Gaby ROUSSET

Réalisation Jécom - 04 77 51 72 05 - RCS 493 898 043 Saint-Etienne - Ne pas jeter sur la voie publique.